

défendre les stagiaires et refuser une nouvelle rentrée de régression scolaire**Samedi 22 janvier, manifestation à Paris****départ 14h30 de Luxembourg vers le ministère de l'éducation.**

■ Le samedi 22 janvier, professeurs et enseignants stagiaires seront dans la rue partout en France, à l'appel du collectif « stagiaire impossible », afin de dénoncer des conditions de travail et de formation inacceptables. Sud éducation soutient pleinement cette initiative et appelle à y participer massivement. ■ Plus largement, dans une rentrée marquée par une nouvelle saignée de postes, Sud éducation appelle à se saisir de cette journée d'action pour construire une lutte d'ensemble afin de stopper la casse de l'école publique, en y associant l'ensemble des personnels, des étudiants, des parents d'élèves, du mouvement associatif et des organisations syndicales. ■ Le 22 janvier est aussi une journée d'actions décentralisées à l'appel du collectif « notre école, notre avenir » (regroupant syndicats, associations de parents et pédagogiques). Partout, si c'est possible et si c'est le moyen d'enclencher des luttes, saisissons cette occasion de nous mobiliser.

Une réforme de la formation des enseignants toujours contestée

Sud éducation, avec les organisations *SNES-FSU*, *SNEP-FSU*, *CGT Educ'action*, continue de s'opposer à la réforme de la formation des enseignants et des CPE, et en exige l'abandon. Cette réforme n'a pour but que de supprimer des milliers d'emplois.

La réalité que vivent les stagiaires depuis la rentrée montre que cette réforme est catastrophique pour l'avenir de nos métiers et du système éducatif : temps complet d'enseignement, formation notoirement insuffisante s'ajoutant au temps de service et restreinte à un compagnonnage... Les stagiaires sont placés dans une situation intenable qui ne les prépare pas à un métier exigeant et complexe pour lequel il faut une véritable formation professionnelle. Soumis à de fortes pressions, certains sont amenés à prendre un congé maladie, voire démissionnent.

Sud éducation et l'intersyndicale condamnent avec fermeté toute pression et toute intimidation, toute culpabilisation de la part de l'administration. Ils appellent à refuser les stages en responsabilité des étudiants en Master et exigent leur transformation en stages d'observation ou de pratique accompagnée. Tant que le ministère refusera de



borner à un tiers de leur temps de service la présence des stagiaires devant les classes, l'intersyndicale continuera d'appeler tous les collègues à refuser le tutorat. Elle considère par ailleurs que cette mission particulière exige une formation et une décharge de service.

Lire la suite page 4

Pourquoi SUD s'oppose depuis toujours à la réforme de la mastérisation ?

Au-delà de la mobilisation nécessaire de cette année, c'est bien **toute la réforme de la formation dite "la mastérisation" qui est en cause.**

- Celle-ci est motivée par la volonté de supprimer des milliers des postes grâce au passage à temps plein devant élèves. (16 000 cette année)
- Elle va engendrer un tri social accru. Désormais, la licence (Bac+3) + 2 ans de master sont nécessaires pour passer les concours. Cet allongement de la scolarité aura pour conséquence

d'accroître les difficultés des étudiants issus des classes populaires. Aucune « revalorisation » ne compensera ce recul social.

- Elle va créer un vivier de précaires. Dans un contexte de suppression de postes de titulaires (35 000 depuis 2007) et de réduction du nombre de postes aux concours, la réforme multipliera les "reçus collés" titulaires d'un master mais pas du concours. Ils serviront à alimenter le « vivier » de remplaçants précaires.

SUD, au côté des stagiaires depuis le début

SUD éducation a contesté dès 2008 la réforme de la formation des maîtres dite « mastérisation » en votant contre en Conseil Supérieur de l'Education Nationale puis contre les décrets de mastérisation en Comité Technique Paritaire Ministériel.

Surtout, nous avons tenté en 2008 de mobiliser les enseignants du second degré et du primaire alors qu'un vaste mouvement de grève concernant aussi ce projet mobilisait massivement pendant deux mois les enseignants chercheurs et une partie des étudiants.

L'unité syndicale qui prévaut aujourd'hui pour dénoncer les conséquences de la réforme aurait pu alors la faire échouer. Il aurait fallu que l'ensemble des syndicats – et pas seulement SUD Education - ne laisse pas le supérieur partir seuls en grève contre la mastérisation !

Et cette année ?

Depuis septembre la mobilisation des stagiaires s'est imposée dans les médias et les titulaires découvrent les conséquences de la mastérisation. Après plusieurs mobilisations dans les académies de Créteil, Grenoble, Rennes , Orléans, Caen..., la première AG nationale des collectifs de stagiaires s'est tenue à Paris le 11 décembre à l'initiative du collectif d'Ile de France « Stagiaire impossible. Elle a débouché sur une journée nationale unitaire de revendications sur la formation, le 22 janvier, dans le cadre de la journée de mobilisation sur l'Education du collectif « une Ecole, un avenir ». Elle doit être précédée d'une semaine d'action de mobilisation des stagiaires et des titulaires.

SUD éducation soutient totalement la mobilisation des stagiaires. A notre invitation, une Intersyndicale nationale s'est réunie le 8 décembre. Les syndicats SUD, SNES, SNEP-FSU, CGT, SNCL, par un communiqué (reproduit en P 1) ont publiquement soutenu le mouvement et se sont engagés à mobiliser pour le 22 janvier. Nous avons proposé une audience intersyndicale au ministère pour porter avec les représentants des stagiaires, leurs revendications.

SUD soutient la mobilisation des étudiants de M1 et M2 pour le respect des engagements du Rectorat : IUFM de Livry bloqués la semaine dernière, rassemblement des étudiants de Livry, de Bonneuil... au Rectorat!

Enfoncer le clou maintenant ! Interrogé en décembre par SUD en Conseil supérieur de l'Education, le ministère reconnaît que les problèmes sont bien réels; le rapport sur les stagiaires remis début janvier au ministre par J-L Auduc est accablant.... Le Ministère va devoir bouger : faisons en sorte que ce soit dans le sens d'une véritable amélioration de la situation des stagiaires et, à terme, d'une abrogation de la mastérisation !

Qu'est-ce que SUD Education et SOLIDAIRES ?

SUD Education est le syndicat SUD/ SOLIDAIRES de l'Education. Nous sommes une organisation représentative implantée dans le premier, le second degrés et le supérieur. Nous refusons les divisions entre catégories de personnels de l'Education et nous syndiquons tous les personnels de l'Education. Nous nous définissons comme un syndicat de lutte, mais nos élus académiques, nationaux et nos militants peuvent vous aider dans les démarches de votre année de stage (reclassement, mutation, titularisation...)

SOLIDAIRES est une organisation syndicale interprofessionnelle qui regroupe notamment l'ensemble des syndicats SUD. Elle revendique un syndicalisme de base et de transformation de la société. Elle est représentative dans le public et se développe dans le privé à chaque conflit social d'ampleur...

C'est la seule organisation qui, lors du conflit sur les retraites, a défendu dans l'intersyndicale la stratégie de la grève générale et y a nationalement appelé à partir du 12 octobre.

SUD éducation Créteil – 11/13 rue des Archives, 94010 Créteil Cedex – tel 01 43 77 33 59
– contact@sudeducriteil.org

Nouveaux concours, la casse de la formation.

Les épreuves des nouveaux concours, réalisées à la va vite, sont souvent contestables.

Dans le 1er degré, après un écrit recentré sur les contenus des programmes de l'Ecole primaire, l'oral consiste à réaliser des séquences d'enseignement sur 1 des 8 niveaux. C'est quasiment mission impossible pour des étudiants sans autre expérience que deux stages de 15 jours en responsabilité. Au surplus, après un trimestre de formation, nul n'était capable de dire précisément fin 2010 de quelle documentation, les candidats disposeront lors de la préparation des épreuves orales !

Dans le second degré, c'est la même improvisation. Les épreuves sont centrées, dès l'écrit, sur les contenus enseignés dans le secondaire alors qu'avant ils l'étaient sur des contenus de type universitaire. Pour les futurs

enseignants de langues, l'évaluation orale sera quasi inexistante. L'intention est de rabaisser la formation des enseignants, qui devront dispenser un enseignement *a minima* - dont le socle commun et les nouveaux programmes sont les fondements.

Parallèlement, la place de la "**connaissance de l'institution**" a pris de l'importance dans l'organisation des concours, avec l'apparition, dans les jurys, de supérieurs hiérarchiques, les Inspecteurs ; ne s'agit-il pas de s'assurer de la docilité - présumée - des lauréats ?

*Enfin, il faut s'attendre à un **décrochage des CAPES et des agrégations**. Les CAPES enseignés, tandis que les sujets d'agrégation seront les seuls à coller à la recherche. C'est une façon de cadener socialement un peu plus l'accès à l'agrégation.*

Les revendications de SUD Education pour une vraie formation initiale

pour le recrutement

- abrogation des décrets de mastérisation des concours enseignants du 28 juillet 2009 et de la circulaire du 27 août 2009 sur la mise en place des stages en responsabilité pour les étudiants inscrits au CRPE.

-Retour à un recrutement à bac +3 (concours au niveau licence) puis entrée à l'IUFM pour deux années de formation initiale rémunérée, donnant droit à un master avec la titularisation

pour les Professeurs Stagiaires :

- 4 à 6 h de cours en responsabilité, non à l'affectation des stagiaires à plein temps à l'année !
- modules de formation, stages d'observation, stages de pratique accompagnée puis stages en responsabilité.

pour le remplacement

- pas de recrutement de personnels sous contrat précaire (CDD appelé « stage »).
- création immédiate de postes d'enseignants titulaires-remplaçants nécessaires.

pour couvrir les besoins en remplacements !

-pas d'utilisation de stagiaires comme « moyen de remplacement ».

pour les étudiants inscrits au concours

- aucun stage en responsabilité (CDD) avant la réussite au concours.
- stage d'observation et de pratique accompagné nombreux et réguliers.
- salaire au moins égal au SMIC pour les étudiants.

Moins 1000 euros ...les étrennes de Châtel aux étudiants de M 2 !

30 % de baisse (de 3 000 à 2 000 euros) de la rémunération des étudiants de M 2 faisant des stages en responsabilité (2 X 15 j) pour la préparation des épreuves orales ! Les M 1 de certaines académies, comme à Créteil, ne sont plus concernés !

SUD revendique dans l'immédiat, avec les étudiants de M 2 mobilisés, le respect des engagements du rectorat : un stage rémunéré à 3000E. Nous demandons la transformation de ces stages en responsabilité en stage de pratique accompagnée .

Soutien aux étudiants ! Dans les établissements, refus des stages non rémunérés !

SUD revendique sur le fond une autre formation:

Les stages étudiants ne peuvent remplacer la formation alternée après la réussite du concours : Pour les professeurs stagiaires, retour à un service face aux élèves ne dépassant pas le tiers du service total!

Abrogation de la mastérisation !

SUD éducation Créteil – 11/13 rue des Archives, 94010 Créteil Cedex – tel 01 43 77 33 59
– contact@sudeducréteil.org

Construire une riposte

Le succès de la campagne de refus massif de prendre des stagiaires, dans laquelle Sud éducation a pris toute sa part, et la formation du collectif Stagiaire Impossible, soutenu par un certain nombre de syndicats montrent que les choses bougent. Le Ministre doit entendre les revendications de la profession et des stagiaires !

Sud éducation soutient pleinement les revendications du collectif stagiaire impossible :

- le rétablissement des emplois de stagiaires supprimés, le retour à une véritable année de stage permettant une alternance entre théorie et pratique et une véritable formation professionnelle.

- des mesures d'urgence, pour permettre aux actuels stagiaires de réussir leur entrée dans le métier : un allègement de service ; pas plus d'un tiers de service devant les classes ; une formation renforcée sur le temps de service assurée par des formateurs pour tous les stagiaires, un dispositif particulier pour soutenir ceux qui sont en difficulté ; l'harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant la transparence, l'équité et les droits des stagiaires : pluralité d'avis, respect des qualifications et des statuts de chaque corps et contrôle des élus du personnel.

Au delà, faire barrage à la casse de l'école publique :

16 000 suppressions de postes sont prévues dans l'Education nationale pour la rentrée 2011 alors que partout, les manques de personnels sont criants. Cette politique touche au cynisme quand on sait que le ministère attend pour la rentrée prochaine une augmentation de plus de 60 000 élèves dans le second degré et qu'il supprime près de 3 500 postes dans les écoles pour accueillir 4 000 élèves supplémentaires. Et c'est le même gouvernement qui vient d'octroyer 4 millions d'euros supplémentaire au budget de l'enseignement privé!

Cette politique réaffirme le dogme libéral d'un « toujours moins » de services publics et d'une gestion des personnels sur le mode de l'entreprise privée. Avec comme premières victimes une majorité d'enfants des classes populaires. Ceux qui opèrent de telles coupes budgétaires n'ignorent rien de cela.

Face à cette politique, il paraît indispensable d'organiser une riposte d'ensemble. Dans cette logique, SUD éducation appelle à la mobilisation de la maternelle à l'université pour stopper la destruction de l'Ecole Publique



SYNDIQUEZ VOUS !

REJOIGNEZ

éducation
Sud

■ Pour renforcer un syndicalisme de lutte ■ Parce qu'on est plus forts tou-te-s ensemble pour impulser, organiser et gagner les batailles de demain ■ Pour défendre ses droits, stopper les régressions sociales, construire une autre école dans une autre société ■